



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 19 juin 2000 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 20:00 heures et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Laporte:

Daniel Leblanc
Gilles Granger
Mario Lasalle
Gaétan Riopel-Savignac
Michel Landry
André Picard
Gaétan Lacombe

R 133-2000

**Demande au ministère des Transports du Québec
d'utiliser leur site de dépôt des neiges usées**

Attendu que le ministère des Transports possède un terrain adjacent à la route 158, situé sur notre territoire, qui est utilisé comme site de dépôt des neiges usées;

Attendu que la municipalité est à la recherche depuis quelques années d'un lieu où déposer ses neiges usées afin de régler le problème d'aménagement de la piste de vélo-cross qui est actuellement située à même notre site de neiges usées;

Attendu que la quantité de neige que nous faisons transporter à notre site de neiges usées est d'environ 15 000 mètres cubes;

Attendu qu'une visite au site de dépôt à neiges usées du ministère des Transports a été faite avec des représentants du ministère et de la municipalité et que celui-ci conviendrait à nos besoins;

En conséquence, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyée par Gilles Granger, et unanimement résolu que demande soit faite au ministère des Transports du Québec afin que nous puissions déposer les neiges usées de la municipalité sur leur site situé sur la route 158 entre Crabtree et Saint-Paul.

ADOPTÉ

134-2000

**Avis de motion - règlement de modifications au
règlement de lotissement 99-042**

Monsieur Gaétan Lacombe, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement de modifications au règlement de lotissement 99-042.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.



No de résolution
ou annotation

**Représentation au tournoi de golf des fournisseurs
de Papiers Scott Ltée**

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel-Savignac, il est unanimement résolu de faire l'achat d'un billet au prix de 150 \$ pour le tournoi de golf des fournisseurs de Papiers Scott Ltée qui se tiendra le 14 septembre 2000 et d'y déléguer monsieur Raymond Gauthier ainsi qu'un billet au prix de 65 \$ pour monsieur Gilles Granger.

ADOPTÉ

R 136-2000

Travaux de recouvrement des douches à l'aréna

Attendu les problèmes reliés au jaunissement du recouvrement des douches, problèmes analysés plusieurs fois mais jamais solutionnés adéquatement;

Attendu que les douches à l'aréna n'ont pas été retouchées depuis la rénovation en 1991;

Attendu l'état lamentable des douches adjacentes aux chambres 5 et 6 dû à des fuites antérieures qui ont accélérées la décomposition du matériel;

Attendu qu'il y a lieu de faire l'application d'un revêtement à l'époxy dans les douches afin d'en améliorer leur durabilité;

Attendu que la firme Soconex Inc. se spécialise dans ce genre de revêtement;

En conséquence, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Gaétan Lacombe, et unanimement résolu de faire exécuter des travaux de recouvrement des douches dans les chambres numéro 5 et 6 à l'aréna, par la compagnie Soconex Inc., le tout au prix 4050\$, tel que soumis dans leur offre du 8 juin 2000 et d'analyser les résultats sur un an avant d'appliquer le traitement aux douches des chambres 1, 2, 3 et 4;

D'utiliser le surplus réservé de l'aréna pour défrayer cette dépense.

ADOPTÉ

L'assemblée est levée à 21:15 heures.


Denis Laporte, maire


Sylvie Malo, sec-trés